

Documents à transmettre pour l'établissement de votre déclaration d'impôt

1. Pour tous :

- Avis de taxation de l'année précédente (et déclaration d'impôt de l'année précédente pour les nouveaux clients)
- Formulaire reçu du Service cantonal des contributions
- Décomptes d'impôts payés (acomptes + soldes année précédente)
- Changement éventuel d'état civil et d'adresse
- Nom, prénom, date de naissance et domicile légal des enfants (préciser si étudiant/apprenti)
- Religion des parents et enfants
- Informations en cas de succession, donation ou avance d'hoirie
- Véhicule : marque et prix d'achat (si nouvelle acquisition durant l'année)
- Attestations (banques, dépôts titres, titres, crypto-monnaies, etc.) au 31.12. (pour les avoirs et les dettes) en Suisse et à l'étranger
- Décomptes des achats/ventes d'actions/obligations/autres papiers valeurs et frais de dépôt (pas nécessaire si relevé fiscal)
- Indications d'éventuel prêt ou emprunt privé
- Assurance-vie (attestations de la valeur de rachat au 31.12.)
- Attestations de versement 3^{ème} pilier a ou rachat 2^{ème} pilier (LPP) durant l'année
- Autres revenus (gains de loteries, etc.)
- Pensions alimentaires versées ou reçues + nom et adresse du bénéficiaire
- Justificatifs des frais de garde et d'accueil extrascolaire des enfants
- Frais médicaux et dentaires payés durant l'année, si le montant à votre charge est important (relevé annuel de la caisse-maladie ou factures avec mention de la date de paiement)
- Décision de réduction des primes d'assurance-maladie
- Justificatifs des dons aux institutions d'utilités publiques et partis politiques

2. Pour les salariés :

- Certificats/attestations de salaires (activité principale et accessoire)
- Détail des frais de déplacements (lieu de travail, km simple course, nombre de jours) ou frais de transports publics
- Frais de formation et perfectionnement payés durant l'année (cours, livres, km, repas)
- Attestations pour rentes éventuelles
- Indemnités diverses (chômage, militaire, maternité, Covid, perte de gain maladie, accident, etc.)

3. Pour les rentiers :

- Attestation rente AVS/AI
- Attestation rente 2^{ème} pilier ou autres rentes
- Séjour dans un home (attestation du home)

4. Pour les propriétaires d'immeuble(s) :

- Nouvelle construction durant l'année: formulaire à remplir : <https://www.fr.ch/impots/personnes-physiques/estimation-des-immeubles>
- Justificatifs des frais de rénovation, d'entretien ou démolition d'immeuble(s) payés durant l'année (y c. ECAB, contribution immobilière, assurance bâtiment, épuration et taxe déchets)
- Eventuelles subventions reçues ou à recevoir pour des travaux
- Locations encaissées (sans les charges)
- Si un panneau photovoltaïque est installé, veuillez transmettre le décompte d'électricité